

Bulletin municipal n°3 du Pont de Montvert



Du côté des agents communaux
le CNAS, le matériel
Page 2

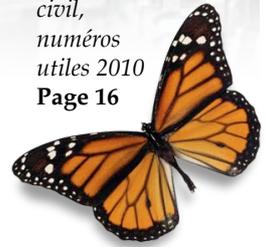
Rétrospectives 2010
Subventions,
animations, ...
Page 3

Réalisations 2010
Aménagement du
village, petits
patrimoine...
Page 6

Associations
Les amis du livre,
FNACA, l'Arbre aux
abeilles, Entente
cantonale de football,
l'association Tourni
coton
Page 9

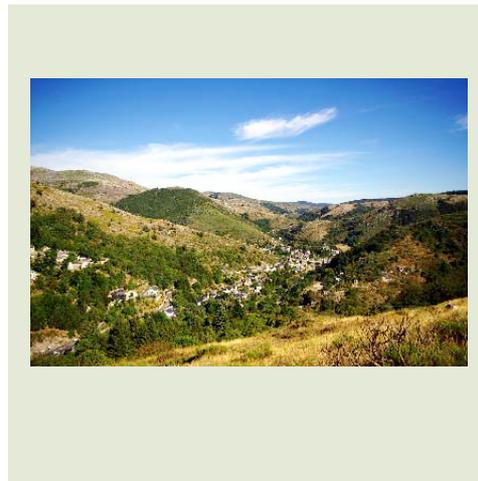
Projets à venir 2011
Réfection du temple,
chemins ruraux,
aménagement du
Parking de l'Eglise,
petit patrimoine,
Le casernement de
gendarmérie,
les maisons du Pré
Platon
Page 12

À savoir
Le chemin de la
Cépedelle, la TNT,
Urbanisme 2010, État-
civil,
numéros
utiles 2010
Page 16



Edito

Une belle énergie anime le village, forme de résistance face à une époque pas vraiment des plus clémentes. C'est une forme de combat pacifique. Tout ça ne va pas sans tâtonnements, petites erreurs qui sont le lot de tous ceux qui entreprennent. Mais les chantiers avancent, les projets naissent, germent, parfois se concrétisent, occasionnant beaucoup de joie mais parfois des remous, des perturbations éventuellement désagréables qui sont l'inévitable courant d'air créé par ces activités. Au bout du compte, et c'est aussi le but du jeu, tous ces remous occasionnés,



échanges, des dialogues qui peuvent être drôles, épineux, animés, sérieux, efficaces, sans fondement, mais qui ont tous le mérite de favoriser l'évolution de notre communauté d'habitants.

Espérons que l'année qui vient soit encore plus riche en échanges et en prise de conscience de la valeur des uns et des autres, tous également précieux et indispensables pour la vie commune.

Au nom de tous les membres de notre conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2011 !

yves elie laurent



Du côté des agents Communaux

Formations 2010

Un programme de formation a été mis en place en 2010 et certains agents ont pu suivre des formations cette année. D'autres sont prévues pour l'année à venir.

Emilie

Réunion d'information sur la taxe professionnelle, trésorerie, le 11 février 2010

L'élaboration et l'exécution budgétaire 22 au 23 février 2010

Journée d'information sur les archives départementales, 26 avril 2010

Financements européens 8 au 10 novembre 2010

Gestion financière : édition du budget et du CA. Nemausic. 11 mars 2010

Serge

Electricité en bâtiment : installation hors tension initiation 01-02 mars 2010

Plomberie sanitaire : initiation 15-16 mars 2010
Formation d'intégration des agents de catégorie C du 21 au 25 juin 2010

Soudure arc : initiation 18-19 novembre 2010.

Mario

Plomberie sanitaire : initiation 15-16 mars 2010
Soudure arc : initiation 18-19 novembre 2010



Le CNAS

C'est le Comité national d'action sociale pour employés des collectivités territoriales. Il fonctionne comme un comité d'entreprise et permet aux agents de bénéficier de certains avantages (culture, vacances, prime pour la rentrée scolaire ou les « grands événements de la vie » (mariage, naissance...), prêts à taux préférentiels...). La commune a adhéré en 2009 parce que les agents n'avaient aucun système

d'action sociale à leur disposition.

En 2009, la cotisation s'élevait à 1456€ alors que les agents en ont profité pour 1135€. En 2010, la cotisation s'élevait à 1455€ alors que les agents en ont profité pour 2357€.

■ Nous sommes heureux de constater que les agents s'approprient et se familiarisent petit à petit avec ce service et nous espérons qu'ils continueront à en profiter.

Le matériel

En 2010 la commune s'est dotée d'un tractopelle télescopique et de godets pour un montant de 22000€, d'une étrave orientable et transformable Vario de chez France neige pour un montant de 9400€, de nouvelles tenues de travail, d'une perche élagueuse, d'une clé à chocs, d'une souffluse thermique et de téléphones portable.





Subventions 2010

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour une enveloppe globale de 14 800 € :

REEL	150,00 €
Association française contre les myopathies	100,00 €
Les Amis du Livre	400,00 €
Association des Parents d'Elève	800,00 €
Comité des Fêtes	2000,00 €
Cœur de Cible	200,00 €
Entente cantonale de Football	300,00 €
Sources Vives	450,00 €
Foyer Rural Passe montagne	1300,00 €
Association des métiers d'arts (animations et événements)	3000,00 €
Stevenson	1000,00 €
ASA DFCI	3500,00 €
Les Accrochés Grimpeurs	600,00 €
FNACA	500,00 €
CINECO	500,00 €
ADOC / Total Festum	1000,00 €
Association des métiers d'arts	1000,00 €
Foyer socio-éducatif de Florac	400,00 €
Association « Les bœufs de Pâques »	500,00 €
ADMR La Pontoise	800 €
Trait d'Union	800 €
UDSPL (Sapeurs pompiers)	200 €
Les monts verts	600 €
Les restaurants du cœur :	100 €
Secours Populaire :	100 €

Animations 2010

(non exhaustif)

Festival Nature

toute l'année (Parc National des Cévennes)



Concerts / Spectacles et rencontres

toute l'année (Foyer Rural Passe Montagne)

Cinéco Toute l'année

Tournois de Fléchettes

17 avril (Bar Tabac la Casba)

Match de Rugby et concert

le 8 mai (Comité des fêtes)



Total Festum

17, 18, 19 et 20 juin (Association ADOC)



L'été des Fermes

tout l'été (l'Office de Tourisme et les agriculteurs)

Le Festival des Métiers d'Art

10, 11 et 12 juillet (AMAC, Mairie et Office de Tourisme)

Vide Grenier

18 juillet (Association des Parents d'Elèves et Tait d'Union)

Marchés des producteurs

18 juillet et 15 août (Mairie)

Fête Votive du Pont de Montvert :

30, 31 juillet et 1er août

(Comité des Fêtes)

La journée du Cheval à la Tour du Viala

27 août (OT et Chevaux de montagne)

Fermes ouvertes

12 septembre (Association Bœufs de Pacques)

La semaine du Goût

11 octobre

(Office de Tourisme et Mairie du Pont de Montvert)



Marché de Noël

le 12 décembre (Mairie)



Fête de l'école

27 juin

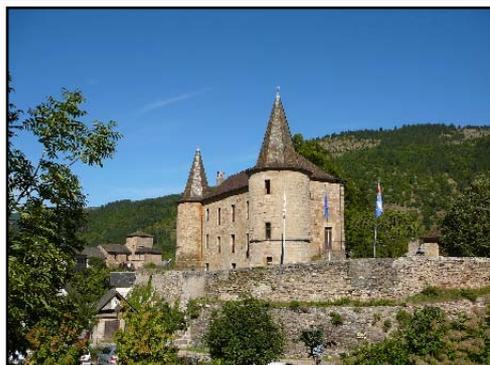
Carnaval de l'école

27 mars



Inaugurations au Pont de Montvert

5 novembre



Parc national des Cévennes

PNC : concilier les activités humaines tout en préservant l'environnement, tel est l'enjeu.

Les élus et la population de la commune du Pont de Montvert se sont fortement mobilisées contre le décret du PNC .

Le 12 août, plus de 2000 personnes se sont réunies à Florac. Sophie Pantel, Alain Argilier ont ainsi pu être reçu au Ministère.

La création de l'association défense des intérêts cévenols a permis de financer un avocat pour suivre le dossier en conseil d'Etat et défendre nos positions.

Aujourd'hui, nous avons un décret « minimaliste », où le Gouvernement a du revoir sa copie sur les atteintes aux libertés les plus graves même s'il n'est pas pour autant complètement satisfaisant.

Il convient aujourd'hui d'être très vigilant sur le contenu de la charte qui viendra préciser les dispositions du décret notamment pour la zone cœur où ce texte aura une valeur réglementaire et non pas simplement contractuelle comme en zone d'adhésion.

Le conseil d'administration fonctionne depuis le 12 avril 2010 où notre maire y siège en qualité de vice présidente.

Nous vous invitons tous à participer activement aux réunions concernant la charte qui devra faire l'objet d'une enquête publique.

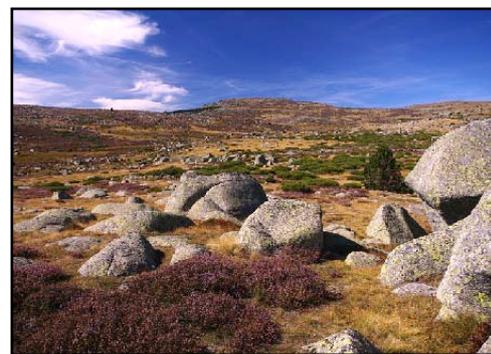


Rencontre entre France Télécom et les élus du Canton du Pont de Montvert

Le Pont de Montvert, le 13 octobre 2010.

À la suite d'importants dysfonctionnements sur le réseau de France télécom sur le canton du Pont de Montvert, il a été convenu entre Sophie PANTEL, conseillère générale, et Chantal POYET, directrice des relations avec les collectivités de France Télécom, une rencontre en mairie de Pont de Montvert. Chaque maire était invité à participer à la réunion et avait été invité auparavant à recenser sur sa commune, les coupures, les fils qui traînent par terre, les poteaux pulvérisés ou tombés, les boîtes de raccordement ouvertes, les dossiers d'enfouissement de réseaux en retard....

Les élus présents ont remercié madame Poyet de s'être déplacée pour se rendre compte de la réalité : un réseau à l'abandon sans investissement depuis des années, avec des réparations ponctuelles et provisoires qui cassent lors des premières intempéries, et lui ont dit à plusieurs reprises l'urgence à lancer de véritables travaux d'investissement. Madame Poyet a rappelé aux élus la nouvelle organisation de France télécom : absence de techniciens de France télécom pour le dépannage sauf pour les interventions complexes ou sur leurs équipements, le recours à un sous traitant INEO qui peut lui même faire appel à d'autres sous traitants ! Les élus ont dénoncé l'inefficacité de cette organisation à la prestation : méconnaissance du réseau local, déplacements nombreux et coûteux... Madame Poyet a annoncé une augmentation de leurs moyens (+ 30 %) pour investir notamment en Languedoc Roussillon, elle a pris acte de l'état des lieux remis par les élus et s'est engagée à tenir les élus informés des priorités et du calendrier des travaux à venir.



Relais services publics

Le Relais Services publics est un guichet unique en milieu rural pour tout type de questions, démarches, accompagnements et renseignements.

Il a pour principales missions d'informer le public, de lui expliquer les principes des réglementations les plus couramment appliquées et les demandes qu'elles impliquent, de lui faciliter l'usage des procédures téléphoniques et électroniques, de préparer et d'organiser les rendez-vous (physique ou téléphoniques ou visio conférence) avec les techniciens ou les spécialistes de chaque réseau. Les demandes concernent le champ des prestations sociales, celui de l'aide à l'emploi et d'autres demandes de démarches administratives courantes.

Le Relais aide à la constitution des dossiers et à leur transmission aux divers organismes publics et accompagne, si nécessaire, le public dans l'usage d'internet ou de la vidéo communication.

Financement :

RSP partie dépenses investissement pour l'aménagement du local : 13 000 € de prévisions

Recette d'investissement (DDR 2009) pour 10 000 € (80%)

Chaque année on peut obtenir de la DDR sur le fonctionnement (en compensation des charges sociales et frais divers).



Votre point de contact
avec toutes les administrations

Office du tourisme des Cévennes au Mont Lozère

Un nouveau site internet pour l'office de tourisme des Cévennes au mont Lozère

La grande nouveauté à l'office de tourisme cette année c'est la refonte du site internet :

www.cevennes-montlozere.com



Ce site présente un territoire élargie à l'internaute en effet il est alimenté par les offices de tourisme de Bessèges, Génolhac, La Grand Combe, Saint Germain de Calberte et le Pont de Montvert / Vialas. Convaincu de la nécessité de conserver ce site portail, l'office de tourisme des Cévennes au mont Lozère a chapeauté cette refonte ; une des missions clés de 2010. En restant uni les offices de tourisme ont pu offrir au territoire un site internet esthétique et ergonomique dont le référencement par les moteurs de recherches sera constamment amélioré.

Le nombre total de visiteurs de www.cevennes-montlozere.com s'élève à 82 287 internautes (du 1er janvier au 1er décembre 2010).

Tous les prestataires touristiques mais aussi commerçants, et associations adhérant à l'office de tourisme disposent d'un espace internet dédié à leur structure comprenant trois photos, une cartographie interactive, un formulaire de contact direct ainsi qu'un lien vers le site de leur structure.

Les animations y sont constamment mises à jour afin d'être un relais d'informations aussi bien pour les populations locales que pour nos touristes. Le contenu thématique est lui aussi régulièrement alimenté afin de valoriser la destination Cévennes mont Lozère auprès des internautes, de plus il participe à l'amélioration du référencement du site.

N'hésitez pas à aller faire un tour sur www.cevennes-montlozere.com et à nous donner votre avis !

L'équipe de l'office de tourisme

Taxe de séjour

Le 22 avril 2010 lors du Comité Syndical du Pays Cévennes a été prise une délibération instaurant la taxe de séjour sur son territoire.

La Commune de Saint Frézal de Ventalon a présenté un recours gracieux auprès de l'administration en cause.

La Commune du Pont de Montvert a, quant à elle, délibéré pour donner mandat à son Maire, Mme PANTEL, pour ester en justice contre cette délibération le 28 mai 2010.

En effet, nous considérons que cette délibération aurait des conséquences dramatiques sur le fonctionnement touristique des petites communes dans la mesure où la taxe de séjour a vocation à :

En dépenses de fonctionnement :

- le soutien financier à des associations de tourisme ;
- les éditions, publicité et propagande diverses ;
- les frais de gestion des bureaux de renseignements et les subventions au syndicat d'initiative ;
- les financements de fêtes publiques ;
- l'adhésion à des organismes locaux de tourisme ;
- les recrutements supplémentaires de personnel pour la saison touristique ;
- l'entretien des plages ou des installations à vocation touristique ;
- le fonctionnement du service de police des plages, ou du service médical et de secours en montagne.

Dépenses d'équipement :

- les dépenses d'embellissement de la commune ;
- les travaux d'assainissement, les travaux thermaux ;
- la création ou l'agrandissement d'une station d'épuration ;
- l'aménagement des voies de desserte des communes ;



- la construction de parcs de stationnement supplémentaires. »

Et où le pays cévennes ne s'engage qu'à promouvoir le tourisme au moyen de la mise en place d'outils de communication nouveaux. Les communes auraient donc à leur charge toutes les autres dépenses.

Dans les « autres » dépenses en question, se trouve également le financement des Offices de tourisme. Par exemple, la commune du Pont de Montvert reversait 50% des sommes collectées grâce à la taxe de séjour à l'office de tourisme cantonal ce qui permettait son financement et, de faire, le maintien de trois emplois.

Nous considérons également que la mise en place de cette taxe de séjour a été faite dans un contexte général de mauvaise foi vis-à-vis des communes qui se sentent trompées et commencent à agir contre cette instauration.

La Commune est donc actuellement en procédure pour faire annuler cette délibération.



Travaux 2010

Programme voirie globalisé 2010

L'entreprise TPCR a été retenue par le SDEE (syndicat départemental d'équipement et d'électrification) pour réaliser ces travaux, maître d'œuvre de la commune.

Il s'agit de :

- goudronnage accès La Vayssière
- goudronnage accès gites Brunel la Moline
- reprofilage en grave émulsion + enduit bicouche entre les lieux dits « bienvenue » et « la chapelle », le village de l'Hermet et la rampe du Villaret
- nivellement plate forme parking de la Moline et anciens tennis.

Le montant de ces travaux s'élève à 40358,54€ financé à 50% par le conseil général et 50% par notre commune.

• assainissement, AEP, pluvial, ERDF, fibre optique du quai et pont historique

Ces travaux, tranche conditionnelle n°1, font suite dans le cadre du schéma d'assainissement à la réalisation de l'assainissement rive gauche et lit du Tarn jusqu'à la station en 2007-2008 et à la construction de la station d'épuration en 2009. Les objectifs de cette tranche sont le séparatif pluvial et eaux usées du village jusqu'à la station, la mise en conformité du réseau d'eau potable, notamment suppression des branchements anciens en plomb. L'entreprise SLE Sévigné a réalisé ce chantier du 27 septembre 2010 à la fin de l'année (fin du délai d'obtention des subventions). Nous avons décidé de limiter par une permission de voirie le passage des PL à 19 t et l'interdiction du stationnement sur le quai pendant les travaux afin de réaliser les

travaux dans de bonnes conditions et de respecter le calendrier.

Le cabinet Couet maître d'œuvre, nous a proposé un avenant pour des travaux nouveaux (réseau AEP sur le pont historique, contournement de la voute, pose de gaine, surdimensionnement réseau pluvial quantités supplémentaires (regards grilles) que nous avons trouvé dommage de ne pas réalisé à cette occasion. Cet avenant a donc été accepté et est de l'ordre de 80000€ HT pour un marché de 199 782,81 € HT.

Le bureau d'étude PANGEO travaillant pour ERDF, nous a transmis les plans d'enfouissement d'une gaine de 160 de diamètre dans la tranchée. Cette réservation fait suite au schéma départemental d'investissement (mise en souterrain de la haute tension et sécurisation d'un site par commune). Le département nous demande aussi l'enfouissement de gaine de 45 de diamètre pour le passage de la fibre optique prochainement.

La commune a envoyé des lettres d'information aux restaurateurs et commerçants concernant les pré-traitements à mettre en place, en mentionnant la possibilité de faire réaliser ces travaux par l'entreprise SLE (4 commerçants ont répondu à cette offre, ils réaliseront la pose à leurs frais).

Au printemps 2011, le reprofilage de la tranchée ainsi que l'enduit monocouche seront réalisés afin de terminer cette portion.

Financement en partie par le Conseil général (50%) et l'Agence de l'eau Adour-Garonne (pour 30%)

• Réhabilitation réservoir de Grizac

Ces derniers temps, des fuites importantes dans ce bassin ont nécessité des réparations. Ces travaux consistent essentiellement à reprendre l'étanchéité des parois mouillées de l'ouvrage avec la solution revêtement époxydique adhérent ainsi que la reprise du radier. Ceux-ci ont été réalisés par l'entreprise Construction et Développement durable, l'entreprise AB Travaux Service sous maîtrise d'œuvre de la Safer Languedoc Roussillon. Les travaux concernant le réservoir se sont déroulés du 16 avril 2010 au 10 juin 2010, la remise en eau ayant eu lieu le 28 juin 2010.

La difficulté de ce chantier a été de maintenir la desserte en eau potable nécessitant la mise en place de 2 cuves alimentées en « bi-pass » sur l'adduction existante.

Le montant hors taxe de ces travaux s'élève à 42 300 euros.

Financement : 30% par le Conseil Régional

10% par le Conseil Général



• camping de Giliaou

La mise en conformité et les règles de sécurité pour le camping municipal nous ont amenés à clôturer et grillager les abords du camping, l'entrée, la partie basse le long du Tarn, le long du chemin



de la Cépédelle. Ces travaux ont été réalisés en régie. De plus, nous améliorons l'éclairage et la desserte électrique des emplacements côté Tarn par un enfouissement des réseaux électriques.

Montant HT des travaux :

10 000.00 € HT

Subventions:

45% par le Conseil Régional

35% par le Conseil général

• accès parking de l'église

Dans le cadre de l'aménagement du village et du problème récurrent de manque de places de parkings, la mairie a choisi d'aménager certains espaces, dont la place se trouvant derrière l'Eglise de façon à mettre en place une aire de parking normaliser où l'espace serait utilisé à son meilleur potentiel.

En octobre 2010 a donc été lancée la première tranche des travaux visant à aménager l'accès du parking de l'Eglise, en effet la petite voie menant à l'Eglise était très étroites et sa sortie assez brusque et donc dangereuse.

Dans le cadre de l'aménagement de cet accès, les travaux comprendront le déplacement des coffrets électrique et télécom qui étaient placés à l'entrée, ainsi que l'élargissement de la voie d'accès en elle-même, ce qui implique d'importants travaux de maçonnerie et de terrassement.

Les travaux de déplacement des coffrets ont été effectués en septembre. Les travaux de maçonnerie et de terrassement se dérouleront dès la sortie de l'hiver, ils ne devraient pas durer plus d'une semaine.

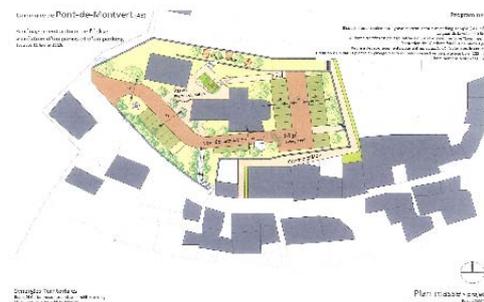
L'aménagement de la surface de cet espace devrait permettre de dégager un

« vrai » parking (facile d'accès et bien indiqué) de 24 places permanentes qui sera réalisé en avril 2010.

L'aménagement de l'espace se trouvant derrière l'église sera l'occasion de restaurer la petite source qui se trouve au nord. Et de prévoir en souterrain les réservations pour des prises permettant l'organisation facilitée d'événements festifs.

L'aménagement de l'accès à l'église a été confié à l'entreprise A.B. Travaux Services pour un montant de 11 370.00€ HT. Concernant le déplacement du coffret électrique, c'est l'entreprise ERDF qui l'a réalisé.

Le chiffrage de l'aménagement de la place en tant que telle n'est pas encore connu et sera réalisé en 2011



• opérations « petit patrimoine »

Le four de Finiels : trois lots ont été nécessaires à la réalisation de cet ouvrage : 1er lot maçonnerie par SARL Auburtin, 2ème lot EBCL couverture, 3ème lot menuiserie ferronnerie CARASCO.

Les arases, un mur d'enceinte ainsi que le chapeau de cheminée (qui reste à faire ainsi que le bouchardage du faitage), les portes d'entrée bois et du four métal forgé ont été remplacés.



- Montant HT des travaux : 16 170,00€

- Subventions: 60% par le Conseil Régional, 20% par le Parc National des Cévennes

• La fontaine de l'HERMET, abreuvoirs



les ABPS Thomas Brasseur, Bruno Durand ont réalisé ces travaux entièrement. Il s'agissait de reprendre les margelles, banc, goulottes en granit de ces fontaines et abreuvoir ainsi que le remplacement de la poutre principale pour la fontaine du village.

- Montant HT des travaux : 13 092,06

- Subventions: 60% par le Conseil Régional

20% par le Parc National des Cévennes
Cette opération n'a rien coûté à la Commune grâce au don de Madame Simone Cros-Allier.

• Le moulin de Felgerolles

deux lots ont été nécessaire pour la réalisation des travaux de ce moulin : 1er lot ABPS maçonnerie, charpente, mécanique, Thomas Brasseur, Bruno Durand, 2ème lot couverture chanvre, SARL KLAVIN.

Un travail important en maçonnerie pierres sèches a été fait pour restaurer cet ouvrage qui vient conforter la belle image de ce hameau.

- Montant HT des travaux : 18 996,00

Subventions: 60% par le Conseil Régional, 20% par le Parc National des Cévennes

Nous souhaitons en 2011 poursuivre l'opération « petit patrimoine » par la réhabilitation du moulin du Cros et de la fontaine de Champlong de Lozère.

• enfouissement des réseaux secs à Montgros :

L'objectif était d'améliorer la sécurité du hameau en garantissant un acheminement électrique et téléphonique constant, en effet l'enfouissement des réseaux secs réduit le risque de coupures (électricité ou téléphone) dues au climat.

Améliorer le potentiel paysager de l'endroit en le débarrassant de la « toile » de fils qui gâchent la vue. .

- Coût prévisionnel global :

49 085.51€ Ht.

- Subventions :
35% pris en charge par le SDEE
45% par le Conseil Général
Il reste la dépose des poteaux de France Télécom.

• **Réalisation des emplacements containers**

En 2010, nous avons fait réaliser à SARL Patrick Roumejon les socles en ciment dans le village ainsi qu'à Villeneuve et la Vayssière. Nos agents communaux sont en train de placer les derniers encadrements bois, une douzaine en tout, afin de clôturer cette opération entièrement à la charge de la commune.

- Montant HT des travaux : 6 360.00€ HT
- Subventions: 45% par le Conseil Régional
35% par le Conseil général

• **mur soutènement du Cros**

Début novembre 2010, les stagiaires de l'association ABPS aidés par la commune ont repris ce mur en pierres sèches. Nous tenterons de terminer rapidement cet ouvrage.

• **fontaine de la placette**

L'étanchéité de ce lavoir a été réalisée durant la première quinzaine de juillet par l'entreprise Construction et Développement Durable de Mende.

• **rampe de l'Hermet**

Afin d'améliorer la courbe et le profil en long de cette rampe, nous avons fait élargir ce virage par l'entreprise GALTA de St Germain de Calberte. Dans le cadre du programme voirie 2011, nous inscrirons le revêtement de cette portion.

• **buse de Felgerolles**

Les agents communaux et les élus sont intervenus pour effectuer le remplacement d'une buse métallique dans la prise d'eau de Felgerolles.



• **Rénovation de la Bibliothèque/ Médiathèque municipale - 2010**

Rénovation complète et aménagement intérieur du bâtiment de la bibliothèque - médiathèque

Montant HT des travaux

42 759.38 € HT

+ gradins en bois pour les enfants, et deux ordinateurs soit à peu près 2 240.00 € Ht

Total approximatif de 45 000.00 € HT

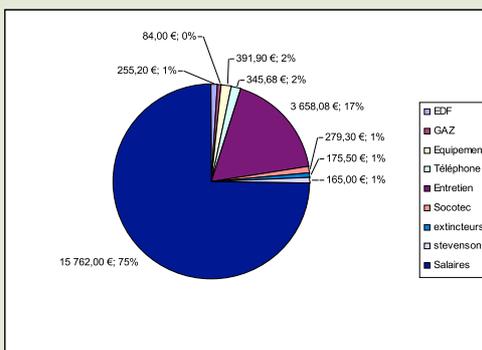
Ouverture prévue en mars 2011

■ **Bilan Gîte et Camping, saison 2010.**

En ce qui concerne le Gîte, nous avons totalisé moins de nuitées que l'année précédente en étant tout de même légèrement au dessus des chiffres de 2008. Cette baisse peut principalement être expliquée par l'absence de « ponts » et le mauvais temps du mois de mai. De plus, l'année précédente, une équipe de tournage avait séjourné au gîte durant toute la durée de leur travail.

- Les recettes du gîte s'élèvent donc à 23536.9€ net de la taxe de séjour.

Les dépenses quant à elles s'élèvent à 21 116.66€ répartis comme ci-dessous :



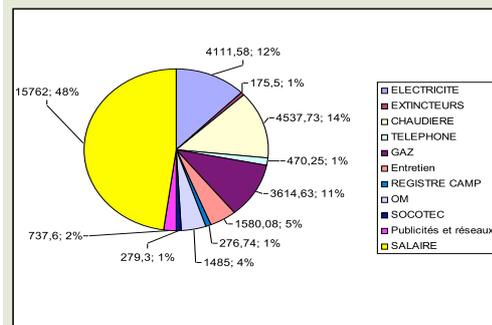
En ce qui concerne le camping, la saison s'est plutôt bien déroulée à l'exception d'un problème de chaudière qui a coûté beaucoup de temps et d'argent à la Commune et à ses élus.

La Commune prévoit de remplacer cette chaudière pour la saison 2011.

- Les recettes du camping s'élèvent à 81 281.81€ net de la taxe de séjour.

Les dépenses, elles, s'élèvent à 33030,41€ répartis comme ci-contre :

La régie a, encore cette année, obtenu de très bons résultats avec un bilan positif de 50 671.64 €.



■ **Les tarifs de l'année 2011**

Gîte :

10,70 € par nuit et par personne
6,20 € par nuit et par personne pour les groupes à compter de 6 personnes

Camping

* Mars, Avril, Mai, Octobre, Novembre

		Tarif en saison (par nuit)	Tarif hors saison * (par nuit)
Personne	Adulte	3,25 €	2,75 €
	Enfant (de 2 à 10 ans)	2,35 €	1,75 €
Emplacement :	caravane ou grande tente	3,60 €	3,50 €
	Canadienne ou igloo	2,50 €	2,00 €
Prestations complémentaires	Voiture	2,50 €	2,00 €
	Electricité	3 €	2,50 €
	Animaux	1,50 €	1,00 €

Forfait annuel : 1132,00 € + 250 € de charges annuelles forfaitaires.

Taxe de séjour non comprise

• **Rénovation du gîte communal**

Il reste les peintures des chambres à réaliser.





Les amis du livre

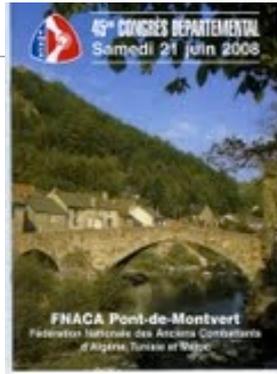


"Il ne sait pas lire celui qui ne fait pas aimer le livre qu'il aime, celui qui n'a jamais lu que pour lui-même tout bas, à la hâte."

Jules Ferry.

L'association "Les amis du Livre" a pour volonté de créer et d'animer des rencontres autour de la lecture et des livres pour en faciliter le relais. Partant de l'idée que lire pour les autres et avec les autres agrandit à la fois notre esprit et notre curiosité, l'association les Amis du Livre aimerait pour la prochaine année engager un travail sur l'oralité en organisant dans la bibliothèque municipale un nouveau cycle de lecture et des ateliers de lecture à voix haute. Faire de la bibliothèque un lieu d'écoute et d'échange, un lieu de veillées et d'éveil, un lieu de convivialité des mots, de dépaysement ou de lecture collective, tel est le voeu de l'association pour cette nouvelle année.

FNACA



LA FNACA a comme chaque année organisé un lotto et un concours de manille, a procédé également à la remise de décorations. Par ailleurs, l'association poursuit ses actions et interventions pour aider les anciens combattants qui se trouvent dans des situations difficiles.

Passé Montagne



Passé Montagne Fête cette Année ses 10 Ans d'existence. Le 23 octobre dernier le concert du blues man noir américain «Alabama Slim» a littéralement soulevé de bonheur les 160 participants présents ce soir là. Ce fût pour le Foyer Rural et ses 60 adhérents le meilleur cadeau d'anniversaire que l'on puisse rêver . Ce concert fût Précédé du Concert Classique « Vocol del cielo » au Temple en Août avec le Choeur de Molezon et la Soprano Juliette de Massy et suivi d'un Bal Traditionnel en Novembre qui a accueilli 65 danseurs en 10 ans c'est plus de 100 événements que l'association a organisé ou co-organisé sur le territoire: 37 concerts, 43 spectacles vivants (Théâtre, Contes, Cirque..), 5 Résidences d'artistes (dont 3 ont permis la création de spectacles à diffusion nationale), 11 stages, 2



expos (dont une très grosse expo Photo avec 'la Galerie de l'arbre seul'), 4 conférences, 1 Festival de cinéma et 1 projection de film en plein air. Mais le meilleur est à venir ! dans la saison nous allons accueillir: - Le 18 Février, à la salle de la Maison du Mont Lozère, le plus grand conteur oriental du Pays, Jihad Darwich (qui enregistre pour France culture) -Le 2 Avril à la salle de la Maison du Mont Lozère, un Chanteur Poète qui tourne nationalement, Michel Arbatz -Le 20 Mai, un Camion Cirque Belge sur le parking du Temple , La Compagnie Circ'ombelico présentera « Da / Fort » - en Juillet notre Fête d'été en extérieur «Rendez-vous derrière l'Église» avec du cirque et un gros concert .



Les Sources Vives

Association de Tai Chi, un art martial interne qui travaille sur l'énergie et l'harmonie du corps et de l'esprit, les Sources Vives ont cette année encore, grâce au soutien du canton et de la municipalité de Pont de Montvert pu organiser un stage de niveau national, les 18 et 19 Septembre 2010, sous la direction de Jean Michel Chomet. Le succès du stage a permis à l'association d'envoyer l'animatrice Chantal Rigaut suivre plusieurs sessions de formation nationale à Aubenas et en Bourgogne. La dynamique d'ensemble se traduit par une augmentation des participants aux séances du Lundi soir, à 20 h en hiver, à la salle du Mont Lozère. Certains viennent à présent de Vialas et même de Saint Germain de Calberte ! Une fois par trimestre, les Sources Vives propose une séance gratuite d'initiation par le film asiatique, ouverte à tous. Accompagnée d'un verre de l'amitié et d'aliments asiatiques et de nos montagnens.

Enfance et jeunesse

Des réalisations.....



L'entente cantonale reprend des couleurs !

Depuis la rentrée scolaire, les jeunes du canton s'entraînent sous la responsabilité de Stéphan Maurin, de 14h00 à 15h30, au stade « Prat del Blech » du Pont-de-Montvert. Le nouveau bureau s'efforce de redynamiser cette association. Les samedis, trois équipes dont 16 licenciés pontois parcourent le département afin de se confronter à d'autres équipes. Tout cela a été possible grâce au rapprochement des deux associations : l'Entente Cantonale et l'Association sportive Tarn et Tarnon. D'autre part, une équipe « détente-loisir » s'est également mise en place sous l'impulsion du président Frédéric Folcher, de Benjamin Chapat et de Stéphan Maurin. Elle compte aujourd'hui une vingtaine de licenciés.



Une fois par mois, un match amical est calé. À ce propos, le président a communiqué à la municipalité la grande nécessité d'un éclairage du terrain pontois.

Afin de financer l'accueil des équipes lors des différents matchs ainsi que le matériel sportif, l'Entente Cantonale du Pont-de-Montvert a organisé son loto ce samedi 18 décembre 2010. Grâce à la générosité des commerçants floracois et pontois et des nombreux participants, ce loto a été un succès.

Un repas dansant organisé par l'Entente Cantonale aura lieu le samedi 19 mars 2011, en soirée, à l'Ecomusée. Suite à un tournoi international à Port de Bouc fin avril, un grand tournoi de jeunes se déroulera le samedi 14 mai 2011 à Prat del Blech, toute la journée où toute la population locale sera conviée.

Le bureau de l'Entente Cantonale vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011.



La Halte-garderie Tournicoton

Toujours ouverte le mardi et le jeudi de 8h30 à 18h30, la crèche Tournicoton est victime de son succès puisqu'elle affiche complet en 2010 et compte de nombreux enfants sur sa liste d'attente. Avec l'extérieur aménagé par la commune du Pont de Montvert, vous pouvez voir ou entendre nos bambins s'éveiller en toute sécurité....



Le Centre de Loisirs Méli-Mélo

L'année 2010 a été riche pour les enfants du canton participant au Centre de Loisirs. D'abord un tour du monde notamment en chine, ... puis cet été une visite (ou plutôt un voyage) au pays imaginaire avec un spectacle pour clôturer les vacances. Mais que vont encore imaginer nos supers animateurs pour 2011 ? Pour le savoir, rendez-vous au centre le mercredi et toutes les vacances scolaires de 9h à 18h !

Projet d'un accueil pour les adolescents du canton

L'association Trait d'Union en collaboration avec la Communauté de Communes et la mairie du Pont de Montvert est en cours d'élaboration d'un projet visant à créer un lieu pour les adolescents. L'objectif est de leur permettre de se retrouver pour élaborer des projets à l'aide d'un animateur,

Régis Molines. Une sortie BMX a déjà été organisée cet automne. En février 2011, un séjour skis verra le jour notamment avec l'aide d'une subvention d'ARNICA. Pour finaliser ce projet, il reste encore à trouver un lieu pour accueillir les adolescents quelques jours dans le mois...Avis aux bonnes idées !



Projet de création d'un parc pour enfants

Aux anciens terrains de tennis, le projet est lancé de créer un lieu de jeux pour les enfants. Rien n'est encore décidé et un cahier des charges va être élaboré. La mairie souhaite solliciter les enfants avec l'aide du centre de loisirs et l'école afin de recueillir les idées et envies des enfants. N'hésitez pas vous aussi parents à nous faire part de vos idées et besoins !

AMAC



Le festival des Métiers d'art 2010 au de Pont de Montvert fut une réussite en grande partie grâce à la participation de tous les habitants. Nous avons décidé de reconduire, avec la Mairie, cet événement les 15, 16 17 juillet et nous espérons vous y voir largement aussi impliqués. Nous espérons en 2011 autant d'artistes et de créateurs de valeur, qui font la renommée de ce festival. Les Italiens seront bien sûr à nouveau parmi nous et pour plus de convivialité nous souhaiterions les héberger chez l'habitant. Si cette aventure vous tente vous pouvez nous contacter au 0466458124 ou au 0466455937. Tout au long de l'année l'AMAC anime la Galerie Singulière, vitrine des créateurs (la galerie est fermé en janvier) Cette année, les journées nationale des Métiers d'art seront les 2,3,4 avril 2011. Nous y participerons sous forme d'un événement. À partir du mois de juin des animations thématiques auront lieu sous forme d'atelier et d'exposition à la Maison Martin. Une nouvelle année avec de nouveaux projets et nous espérons une rencontre à San Sebastiano de Courone avec les habitants du Pont de Montvert. Bonne année à tous. Le bureau de l'AMAC

Arbre aux Abeilles

association des ruches troncs et des abeilles noires (la variété locale) a accueilli plusieurs groupes de visiteurs dans notre secteur et quelques 35 000 internautes qui ont découvert nos montagnes, nos ruches et nos abeilles à travers le site www.ruchetronc.fr.

L'association a animé cette année plusieurs visites guidées, dont une série dans le cadre du Festival Nature, effectué des conférences en Lozère, dans le Gard, l'Hérault, en Savoie, participé au magazine « Des racines et des ailes », ainsi qu'à la fête de la Science avec un jeu de rôle interactif pour les enfants.



Un autre point en 2010 a été le stage d'initiation à Pentecôte qui a réuni 12 stagiaires de l'ensemble de la France, ainsi que la

participation en Novembre aux premières assises nationales regroupant à Paris, au Muséum d'Histoire Naturelle une dizaine d'autres associations francophones travaillant à la conservation génétique



l'Abeille Noire. Premier maillon d'un réseau national. Actuellement l'association concentre ses efforts à mettre au point un dispositif innovant de destruction du frelon asiatique, en concertation avec diverses institutions en charge de l'environnement. La prolifération de cette guêpe géante menaçant la survie des colonies d'abeilles jusque dans nos espaces naturels.



Association Stevenson



Victoire aux Trophées du Tourisme Responsable, une reconnaissance pour l'association Sur le chemin de R.L. Stevenson.

Jeudi 14 octobre 2010 s'est déroulée la cérémonie de la 4ème édition des Trophées du Tourisme Responsable, organisés par Voyages-sncf.com, dont l'ambition est de valoriser celles et ceux qui proposent une offre de voyage responsable variée, diversifiée, de qualité mais aussi et surtout plaisante pour chacun.

Cette soirée a récompensé huit acteurs professionnels et deux projets humanitaires parmi 195 candidatures étudiées par un jury composé d'experts en tourisme et développement durable présidé par Nicolas Vanier. Trois représentants de l'association Sur le chemin de R.L. Stevenson dont le Président, Christian Brochier, ont eu l'immense plaisir de recevoir le trophée du Tourisme Responsable, catégorie Destination et Territoires France. À l'image de Stevenson qui ne voyageait pas "pour aller quelque part mais pour voyager" (Journal de

Route en Cévennes), l'association n'a jamais considéré le tourisme responsable comme une fin en soi, ce concept reste cependant inhérent à ses objectifs et à sa raison d'être. Cette victoire collective récompense le travail de développement durable des territoires via la randonnée pédestre initié par l'association depuis plus de quinze ans. Remporter un tel trophée offre à l'ensemble du réseau Stevenson et au chemin la garantie d'une communication élargie mais aussi un encouragement certain pour les projets en cours et à venir qui s'efforcent tous de mettre en lumière les territoires traversés par le chemin de Stevenson dans un souci constant de développement durable. C'est donc reconnue et encouragée par ses pairs que l'association Sur le chemin de R.L. Stevenson va poursuivre ses actions en faveur de l'itinérance garante d'une certaine écomobilité respectueuse de l'environnement exceptionnel traversé par Robert Louis Stevenson il y a plus de cent trente ans.

Plus d'info :
Association Sur le chemin de R.L. Stevenson : 04 66 45 86 31 / asso.stevenson@gmail.com / www.chemin-stevenson.org
Trophées du Tourisme Responsable : www.tropheesdutourismeresponsable.com





Les projets 2011

- Réfection du temple.
- Chemins ruraux, programme de voirie
- Aménagement du Parking de l'Eglise
- Petit patrimoines :
- Champlong de Lozère, la fontaine
- Le Cros
- Le casernement de gendarmerie
- Les maisons du Pré Platon
- Achat d'un défibrillateur

Le temple

Notre précédente municipalité avait engagé le projet de rénovation du temple et pour ce faire avait désigné un Maître d'œuvre (Cabinet d'architecture PROHIN -Nîmes), fait réaliser les études préalables et l'estimation du projet. Elle n'avait cependant pas pu le conduire à terme pour des raisons financières.

Le Conseil Municipal a décidé de relancer en 2010 le projet de rénovation du temple et s'est attaché dans un premier temps à boucler le financement en complétant les subventions par le produit d'une souscription lancée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, les dons pouvant être recueillis jusqu'à la fin des travaux. De plus, la commune de Fraissinet de Lozère a décidé d'apporter une part de financement dont elle arrêtera le montant au regard du bilan financier définitif.

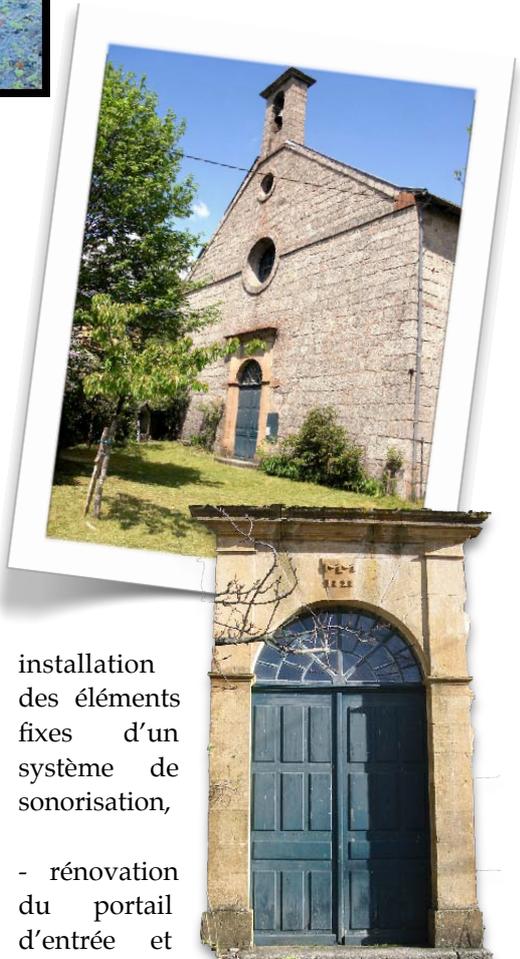
Sur la base du dossier et de l'estimation des travaux produits par le cabinet d'architecte, la consultation des

entreprises a été lancée. Le montant des offres s'est révélé très nettement supérieur aux estimations initiales, ce qui a conduit à déclarer cet appel d'offres infructueux.

Un complément de financement a donc été sollicité auprès de la région, du département et du PNC.

Le projet de rénovation arrêté en concertation avec le Conseil Presbytéral est le suivant :

- réfection de la toiture en lauzes après réalisation d'un chaînage périphérique pour renforcer la structure du bâtiment,
- dépose du lambris existant et repose d'un lambris conforme aux normes sécurité incendie. La commune avait initialement prévu un plafond acoustique en plaque de plâtre. Le Conseil Presbytéral a préféré un lambris pour conserver le caractère actuel du temple, lambris dont nous méconnaissons les qualités acoustiques,
- rénovation des portes d'entrée, et changement à l'identique des ouvertures vitrées avec vitrage aux normes de sécurité,
- dépose de la chaudière. A la demande du Conseil Presbytéral en raison de la difficulté à chauffer un tel édifice, de sa faible utilisation en hiver, il ne sera pas réalisé de nouveau système de chauffage bien que prévu initialement,
- rehausse des gardes corps et rénovation des tribunes pour les rendre accessibles,
- remise en conformité de l'électricité avec installation d'un coffret extérieur,



installation des éléments fixes d'un système de sonorisation,

- rénovation du portail d'entrée et du portail du cimetière.

Le montant total de ces travaux est estimé, hors honoraires Bureau d'études et Maîtrise d'œuvre, à 185.000 € HT.

Les appels d'offres vont donc être relancés en début d'année dans la perspective d'un démarrage des travaux au printemps 2011.



Aménagement du village

L'étude engagée dès 2009, avec l'appui du groupement «Synergies Territoriales», s'est poursuivie en 2010. En premier lieu quelques rappels sur les objectifs :

- proposer les principes d'aménagement des espaces publics du village que sont les quais, la placette et la place du Chambon, les anciens tennis, la place de l'église, les rives du Tarn et les nombreux autres points intéressants de notre village,
- mettre en valeur ces espaces avec un traitement sobre respectueux du caractère rural et naturel du bourg et de ses éléments patrimoniaux.

À l'issue du diagnostic initial, se résumant à :

- améliorer la signalétique générale des différents points d'intérêt du village,
- pour la majeure partie des espaces, mettre en valeur l'existant (restaurer, nettoyer,...)
- restructurer certains espaces tels que la place du Chambon, la place de l'église...
- concevoir de nouveaux espaces pour le quai, les rives du Tarn et les anciens tennis.

La phase suivant le diagnostic, consistant en la proposition d'esquisse d'aménagement, a été engagée en priorité sur le quai, espace tenant une place centrale dans la vie du village et sur laquelle le Conseil souhaite la plus large réflexion et concertation.

Une première réunion publique tenue le 24 octobre 2009 a permis d'exposer le diagnostic et les premières propositions pour l'aménagement du quai. Si le parti architectural proposé ne recueillait pas l'adhésion des présents et du Conseil

Municipal, en revanche les grandes orientations ont parues intéressantes à la plupart des participants.

Le cabinet d'études a poursuivi le travail sur le quai et sur l'ensemble des autres espaces du village. La proposition globale, avec de nouvelles esquisses concernant le quai, fera l'objet d'une réunion publique dans le courant du premier semestre.

Toutefois le Conseil Municipal souhaiterait entrer dès 2011 en phase opérationnelle, pour certains espaces publics faisant partie de cette étude.

-Le parking de l'Eglise

Pour cet espace non mis en valeur en valeur aujourd'hui, les propositions d'aménagement consistent :

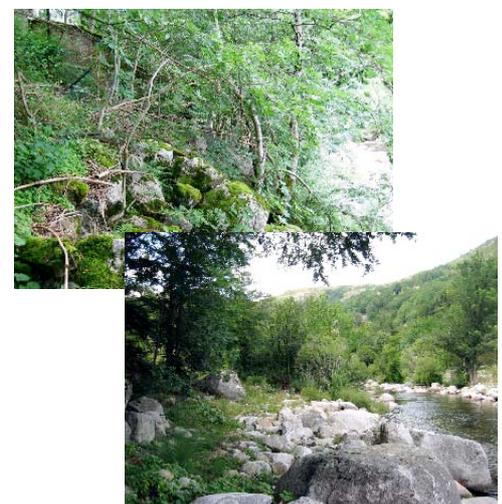
- amélioration des conditions d'accès depuis la route départementale. Les travaux de cette phase vont être engagés rapidement,
- organiser le stationnement,
- aménager un parvis devant l'entrée de l'église et un espace pique-nique sur la terrasse (actuellement en jardin) surplombant le terrain de la cure et de l'église,
- remettre en valeur le puits existant, le cheminement existant depuis la place vers la route départementale derrière le foyer logement et valoriser les espaces plantés.



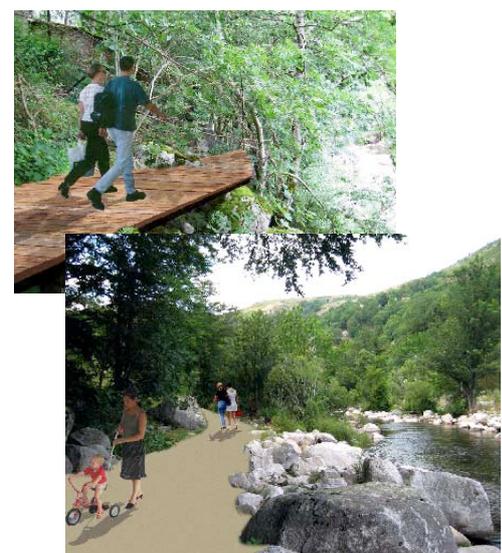
L'étude préconise également un aménagement de la rive gauche du Tarn dans sa traversée du village. Force est de constater l'été, l'attractivité de ces espaces pour les visiteurs et résidents du village, notamment depuis la création de la baignade surveillée.

Un aménagement simple et rustique pourrait les rendre accessible et nous souhaitons dès cette année étudier une première tranche qui pourrait aller de la baignade vers l'aval rejoindre les terrains des anciens tennis dont nous projetons la revalorisation et qui pourrait accueillir parking, jardin de jeux d'enfants, boulodrome.

Avant aménagement



Après aménagement



* Aménagement en rive du Tarn

Constructions des garages communaux

L'aménagement de garages communaux a été engagé sur des terrains surplombant le ruisseau «Le Rieumalet» en rive gauche. Une première tranche comprenant trois box est aujourd'hui achevée. Une deuxième tranche engagée par la suite est aujourd'hui arrêtée. Il nous paraît judicieux aujourd'hui de faire un point sur les raisons qui nous ont conduits à suspendre ces travaux, pour une période que nous pensons provisoire.

Ces bâtiments sont situés sur des terrains préalablement remblayés, remblaiement soutenues par un enrochement important surplombant le Rieumalet.



La construction de ces garages a été engagée en régie avec les employés communaux, il y a plus de quatre ans à présent. Suites aux évolutions intervenues au sein du personnel communal (départ et retraite), nous avons souhaité alors confier la poursuite des travaux à une entreprise de maçonnerie. En 2009, peu de temps après la reprise des travaux, l'entreprise a cessé les travaux en signalant que les murs présentaient des fissures.

Ultérieurement, il a été constaté qu'une poutre réalisée récemment par l'entreprise en question fissurait également.

La suite à donner à ce chantier a été évoquée lors d'un Conseil Municipal de fin 2009. Nous avons jugée souhaitable de disposer d'un avis technique quant à la stabilité du sol, support de ces bâtiments. Après consultation, la commune a confié la réalisation d'une étude géotechnique au cabinet ALPHA SOL. Voici résumées les conclusions de cette étude, conclusions rendues suite à des fouilles et sondages réalisés sur le terrain les 24 et 25 Mars 2010:

Cause de la fissuration

Trois causes classées par ordre croissant d'importance...

- un défaut de structure de l'ouvrage
- une assise hétérogène avec des sols fins et d'autre part des points durs (blocs), hétérogénéité qui entraîne des tassements différentiels
- mouvement de basculement de masse vers l'aval.

Conclusion : aucune réparation envisageable, il convient de démolir l'ouvrage et de le reconstruire dans de meilleures conditions techniques.

Le Conseil Municipal prenant acte de ces conclusions a toutefois souhaité disposer d'un autre avis technique. Une entreprise spécialisée dans le confortement de bâtiments construits sur terrains instables a été contactée et s'est rendu sur le site. Ses conclusions sur l'état actuel de la construction sont absolument identiques. Cette entreprise précise que d'autres solutions techniques autres que la démolition et reconstruction existent : réalisation de micro-pieux fondés sur le rocher en profondeur qui supporterait la structure du bâtiment. Le coût d'une telle solution est estimé à 45 à 50.000 € HT.

Face à ces deux avis techniques, le Conseil Municipal :

- estime inenvisageable de poursuivre la construction en l'état actuel,
- s'interroge sur la suite à donner (démolition, micro-pieux), qui quelle qu'elle soit s'avérera très lourde financièrement.

Pré Platon

Après la phase d'études pré-opérationnelles, l'opération d'aménagement du pré Platon a démarré.

L'autorisation de lotir déposée en février, nous a été délivrée le 22 mars 2010. Les derniers accords avec les propriétaires riverains ont été conclus avant l'été, ce qui a permis d'engager



l a

phase de travaux

Pour la réalisation des travaux de viabilisation des terrains, le Conseil Municipal a opté pour un délégation de sa maîtrise d'ouvrage à la SA Lozère Habitat. Cette société réalise pour le compte et sous le contrôle de la commune, les travaux de lotissement (voirie et réseaux divers). Un avantage important:

cela évite à la commune de porter la charge financière de ces travaux sur son budget qui est par ailleurs fortement sollicité. Lorsque les travaux de viabilisation seront achevés, la commune s'acquittera auprès de la SA Lozère Habitat de ce coût de viabilisation des terrains par:

- la vente de 7 lots à cette même société
- le produit de la vente des autres lots commercialisés,
- une participation correspondant à la part relative aux négociations foncières engagées avec les riverains pour la réalisation de cette opération.

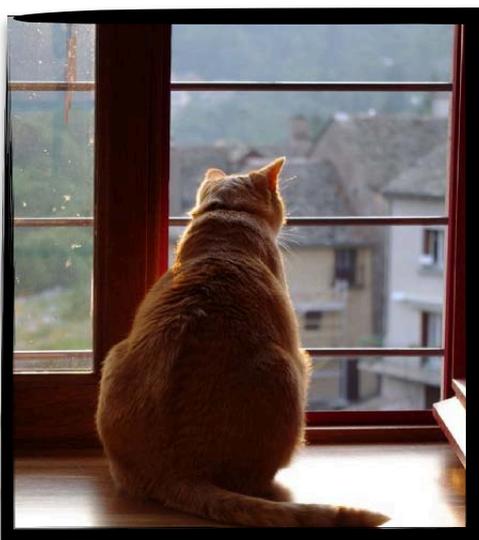
Les travaux ont été engagés en septembre 2010. C'est l'entreprise LORENS de Villefort, qui a été retenue après appel d'offres pour un montant de marché de 131.400 € HT. Quelques travaux complémentaires porteront le montant total des travaux à 154.000 € HT.

Dans le même temps, la commune et la SA Lozère Habitat, retenue par le Conseil Municipal pour être l'opérateur de la construction des logements sociaux, a poursuivi avec la commune la concertation avec les candidats à

l'obtention d'un logement, concertation qui a conduit à faire évoluer le projet. Le permis de construire de 7 logements a été déposé. L'appel d'offres pour la construction de ces logements a été lancé et les travaux démarreront au 1er trimestre 2011.

À ce jour, cinq candidats à l'accession à la propriété ont déposé leur dossier qui est en cours d'instruction.

Nous vous donnons rendez vous à l'automne, pour voir la concrétisation de ce nouveau quartier de notre village avec la passerelle qui permettra aux nouveaux habitants de se rendre à l'école, salle polyvalente,... à pied et en toute tranquillité.



Chemin de la cépedelle :

À titre d'information, nous souhaitons porter à la connaissance de la population les éléments suivants :

Le chemin dit de la cépedelle est constitué de divers tronçons de nature juridique différentes : un chemin rural, des parties privées, d'une draille : il ne s'agit en aucun cas d'une voie communale, répertoriée dans le tableau de classement de la voirie communale déposé en Sous Préfecture.

- En ce qui concerne les chemins ruraux, ces derniers font partie du domaine privé de la commune et aucun texte n'impose à la commune de les entretenir, toutefois, comme la commune l'a fait dans le passé, elle assure l'entretien de la partie de ce chemin rural dans les limites qui nous sont imposées par les moyens dont nous disposons.
- En ce qui concerne la partie privative appartenant à Madame Pierre DUMAS, la commune a été mis en demeure de « procéder aux travaux de remise en état initiale de leur champ, avec enlèvement des couches de tout venant et de stabilisé qui ont été installés et damés pour servir d'assiette à ce chemin... » le conseil municipal a indiqué par un courrier en date du 26 février 2010 qu'elle ne procédera pas à la remise en état sollicité.

En ce qui concerne le déneigement, nous rappelons que dans le permis de construire délivré à Madame Boutonnet, il avait été expressément précisé que la commune ne pouvait s'engager à assurer le déneigement de ce mas. Ce chemin nécessite une intervention lourde sur nos engins de déneigement afin de les doter d'équipements spéciaux : démontage de l'étrave, installation de chaînes et d'une lame biaisé en fer. Ce travail ne peut s'effectuer que lorsque les missions sur l'ensemble des voies communales sont achevées c'est à dire que tous les villages desservis par une voie communale soient ouverts. Nous rappelons que le gîte communal est toujours ouvert et chauffé à la

population l'hiver en cas d'intempéries

En conclusion, la municipalité ne peut pas assumer toute seule les conséquences qui relèvent d'un choix de vie et souhaite que les relations entre la propriétaire du chemin et l'une des utilisatrice du chemin se normalisent, le conseil municipal refusant d'être pris en otage entre ces deux personnes privées et de servir de bouc émissaire pour l'une d'entre elle.



Télévision numérique

La loi n°2007-309 du 05 mars 2007 organise la généralisation de l'accès à la télévision numérique terrestre (TNT) et l'extinction définitive du signal analogique au 30 novembre 2011. Elle oblige les chaînes historiques gratuites à couvrir seulement 95 % de la population sans aucune contrainte par département. Ce basculement de l'analogique au numérique nécessite d'équiper les réémetteurs français : mais sur la liste publiée par le conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), le 23 décembre 2008, seulement 1626 émetteurs sur les 3500 existants sont concernés, et une fois de plus ce sont les territoires ruraux, à faible population qui sont oubliés et pénalisés !

Pour recevoir la télévision, il faudra donc utiliser la diffusion par satellite. La loi impose aux chaînes en clair de la TNT la mise en service d'une offre gratuite par satellite. Il en existe deux :

TNT Sat diffusé par canal plus et exploité par la société Astra Et Fransat proposé par le groupe Eutelsat L'aide de l'Etat pour les foyers résidents dans les zones non couvertes par la TNT s'élève à 250 euros maximum sans condition de ressource pour l'acquisition d'un équipement de réception satellite.



Urbanisme 2010

En 2010, nous avons mandaté un groupement d'architectes, paysagistes et environnementaliste pour la conduite d'une réflexion globale sur l'aménagement et l'urbanisme de notre commune. Ce groupement « Synergies Territoriales » s'est vu confié une mission de maîtrise d'œuvre pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), pour la révision de la carte communale et pour une étude spécifique sur l'aménagement des espaces publics du village.

Nous évoquons le projet d'aménagement du village dans un article spécifique de ce journal. En ce qui concerne l'urbanisme, l'élaboration du PLU a été engagée. Ce sont les travaux et diagnostics préliminaires à cette importante démarche qui ont été conduits en 2010 :

- identification des documents de travail à collecter pour l'élaboration

de ce document : photographies aériennes, cadastre digitalisé, études déjà réalisées....

- réception du «porté à connaissance», document recensant l'ensemble des lois, règlements et contraintes à prendre en considération dans le PLU, produit par les services de l'Etat et le PNC,

- conduite de l'étude spécifique sur la problématique agricole en concertation avec les agriculteurs de la commune et des communes voisines,
- diagnostic de terrain par le cabinet «Synergies Territoriales ».

C'est sur les bases de l'ensemble de ces documents et réflexion que va être entrepris l'élaboration du PLU durant l'année 2011.

Notre priorité 2010 était de conduire à terme le projet de révision de la carte communale sur laquelle nous nous étions engagés. Ce projet de révision présenté en Conseil Municipal d'avril et finalisé en juin a été soumis, conformément à la réglementation, à une enquête publique qui s'est déroulée du 27 septembre au 29 Octobre. Mme le Commissaire-

enquêteur a rendu mi-décembre son rapport qui est favorable au projet. Ce projet sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal lors de sa première séance de l'année (4 février 2011) pour être ensuite transmis au service de l'Etat afin de devenir applicable.

Les dossiers d'urbanisme en 2010

- * 14 dossiers de Permis de construire dont 2 permis modificatifs
- * 22 déclarations préalables de travaux
- * 25 certificats d'urbanisme d'information préalable à une vente
- * 2 certificats d'urbanisme opérationnel en prévision d'une construction
- * 1 modificatif de permis d'aménager déposés, celui du lotissement de la Barthe

ÉTAT CIVIL 2010

Naissances

ARBOD Aaron
DESMATS Marius
LALLOUE Maylis
MARTIN Nicolas

Mariages

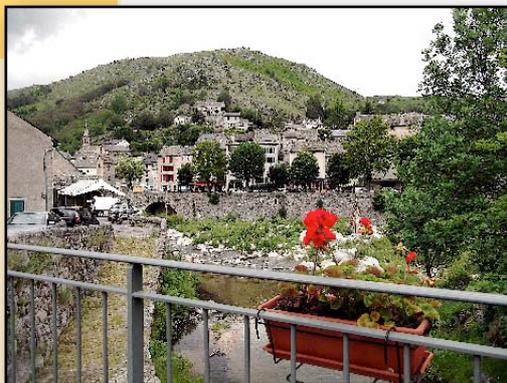
VIDAL Edgard et SCHNEZLER Corinne
PANTEL Jean Luc et MELLIER Lucile
PROST Philippe et COUVIDAT Sylvie
ORCEL Damien et MARIN Céline

Décès

GUIN Abel
MERSADIER Alice
GALZIN Juliette
ALBARIC Michel
MAZOYER Idalie

Nouveaux arrivants

Famille BLANGERO Christophe (HLM)
BAÏ Teddy (Foyer logement)
ALBARIC Christian (la placette)
ARBOD Christophe (nouvellement nommé au Pont)



Numéros utiles

Mairie du Pont de Montvert : 04 34 09 06 10
Communauté de Communes : 04 66 32 93 30
Crèche Tournicoton : 04 66 31 47 04
Cyberbase/Maison de l'Emploi et de la cohésion sociale/Relais Services Publics : 04 34 09 06 14
Centre de Loisirs Méli-mélo : 06 69 90 21 62 ou 04 66 31 47 04
Office du tourisme : 04 66 45 81 94
Coiffeur : 06 69 65 30 08
Centre de soins ADMR / Docteur Leroy : 04 66 45 95 71
Centre de secours : 04 66 45 84 72
centre technique du cg 48 : 04 66 45 84 28

Comité de rédaction : Sophie Pantel, Alain Jaffard, François Folcher, Frédéric Folcher, Yves Elie Laurent, Delphine Desnaud, Emilie Reydon, Cathy Pantel. Merci à Marie-Josée Commandré et Ghislaine Guignier pour la recherche de documents.

Mise en page : Magali Martinez

Crédits photos : Emilie Reydon, Frédéric Folcher, Alain Jaffard, André et Odile Rival, Magali Martinez, François Folcher